

PORCS À BACON ET JAMBONS.—(Suite).

(LARD FUMÉ).

	Points.	Remarques.
Points rapportés.....		
8. Quartiers de derrière :—Croupion ou filet, même largeur que le dos, long et légèrement arrondi à partir des hanches et rond d'un côté à l'autre....	65	
9. Jambon ou fesse, plein sans dépression ; cuisse bien remplie et descendant très bas, sans plis.....	5	
10. Pattes, longueur moyenne, jarrets non arqués, droits ; os non recouverts de chair, nets et modérément gros.....	6	
11. Qualité :—Oreille plutôt mince ; poil court, serré, abondant ; peau unie, n'ayant pas de tendance à plisser ni à crevasser ; os clairs dans les pattes, pas trop forts dans le groin et la tête ; n'étant pas proéminents aux épaules ; chair ferme et uniformément distribuée sans bourrelets ni dépressions .....	4	
12. Constitution active, vive dans ses allures, marchant d'aplomb, sans balancement et se tenant sur les doigts des pieds—Le pied droit.....	15	
Total.....	100	Total....

N. B. — Pour les porcs destinés à la boucherie, le poids moyen vivant varie de 175 à 200 lbs. Moins de 160 lbs, vivant ou plus de 220 lbs, doivent être hors de concours. — 5 points.

La dernière clause concernant la constitution doit être remplacée pour celle-ci dans le cas de porcs destinés à la boucherie.